



Position de la Belgian Restaurants Association dans le débat sur les caisses enregistrées pour les restaurants.

Horeca Vaanderen demande le retrait de la loi sur les caisses enregistrées dans le secteur Horeca.

La B.R.A. est d'accord avec les constats qui sont posés : le niveau des charges sociales patronales est insupportable pour les restaurants, et leur viabilité est menacée.

Pour nous, le problème n'est pas la Black Box. Le problème est la difficulté d'assurer la viabilité des restaurants avec le niveau de charges actuel.

Nous sommes fondamentalement demandeurs d'un secteur sain et transparent où la concurrence déloyale est éliminée. Nous voulons contribuer à professionnaliser le secteur. Nous voulons que la cuisine belge de qualité reste possible pour les restaurants et accessibles pour leurs clients.

Pour assainir le secteur, pourquoi ne pas privilégier des mesures positives et incitatives ? Un exemple ? Permettre aux entreprises et aux indépendants de déduire fiscalement 100 % de leurs frais professionnels de restaurant. Permettre aussi aux contribuables particuliers de déduire une certaine quotité de leurs dépenses de restaurant, avec un plafond à 100 € par mois. Voilà deux mesures qui encourageraient chacun à obtenir une souche TVA. La discussion sur la black box se poserait alors de manière différente pour les restaurateurs. Lorsque l'on considère que 80 % des dépenses dans les restaurants sont réinjectées dans l'économie sous forme de salaires et de cotisations sociales, on voit qu'il s'agirait de véritables mesures de relance économique.

Nos priorités n'ont donc pas changé :

1. Une diminution drastique des charges salariales patronales pour les restaurants et ce pour tous les travailleurs (et pas seulement les 5 premiers travailleurs)
2. Des compensations généralisées et efficaces pour l'adoption de la « white box »
3. Une simplification administrative réelle et une adaptation des réglementations du travail aux réalités de notre métier
4. Une diminution du taux de TVA afin de rejoindre la moyenne européenne
5. Une amélioration du régime de déductibilité fiscale des frais de restaurants

Contacts Presse : Backstage Communication

Michaël Detaeye / 0486 98 36 06 / michael@backstagecom.be

Olivier Duquaine / 0477 50 47 84 / olivier@backstagecom.be

Porte Parole Belgian Restaurants Association :

Miguel Van Keirsbilck, Secrétaire Général

0475 56 43 56 / mvk@belgianrestaurantsassociation.be